



Conseil d'établissement 2019-2020

Mercredi 16 octobre 2019

à 18h15, au salon du personnel

ORDRE DU JOUR

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Présentation des membres.....5 minutes
3. Questions du public5 minutes
4. Adoption de l'ordre du jour.....5 minutes
5. Élections et nominations – CÉ 2019-2020.....10 minutes
 - 5.1. Élections des officiers (président, v-p, trésorier et secrétaire)
 - 5.2. Nominations des membres de la communauté
 - 5.3. Dénonciation d'intérêts (LIP 70)
 - 5.4. Gardien/ne du temps
6. Lecture et adoption du procès-verbal : 19 juin 2019.....5 minutes
7. Suivi au procès-verbal...5 minutes
8. Adoption du calendrier des rencontres CÉ 2019-2020..... 5 minutes
9. Adoption des Règles de régie interne du CÉ.....5 minutes
10. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ.....5 minutes
11. Approbation des activités intégrées et sorties éducatives 2019-2020..... 10 minutes
12. Approbation d'utilisation des locaux pour activités..... 10 minutes
13. Rapports et informations.....25 minutes
 - 13.1. Direction
 - 13.2. Comité de parents de la CSMB
 - 13.3. Organisme de participation des parents (OPP)
 - 13.4. Fondation St-Clément
 - 13.5. Service de garde
14. Varia5 minute
 - 14.1. Cour d'école
 - 14.2. Transport scolaire

14.3. Sécurité aux abords de l'école

14.4. Qualité de l'eau

14.5. Rencontre du 6 novembre

14.6. Site web de l'ESCO

15. Correspondance reçue

16. Levée de la séance

Heure de levée prévue : 20h15

Conseil d'établissement 2018-2019
Mercredi 16 octobre 2019 à 18h15, au salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	X	
Vice-Présidente	Victoria Cohene	X	
Trésorier	Caroline Decaluwe	X	
Secrétaire	Claudie Vigneault		x
Déléguée CRPRN	Tania Naim	x	
Enseignants	Émanuelle Afonso-Huot	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Joron	x	
	Marie-Éve Meilleur Prud'homme	x	
	Caroline Parent		x
Personnel de soutien	Marie-Claude Gauthier	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
Direction adjointe	Lisanne Leduc		x

Membre parent substitut	Etienne Chabot	x	
Public	Sophie Séguin	x	
	Claire Valles	x	

1. Prise des présences et vérification du quorum

Mme Nathalie Houle souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Vu l'absence de Mme Claudie Vigneault, Mme Caroline Decaluwe agit à titre de Secrétaire de la présente séance. Vu l'absence de Mme Claudie Vigneault, le membre parent substitut Étienne Chabot est présent. Vu l'absence de Mme Geneviève Gauthier, Mme Marie-Claude Gauthier est présente.

2. Présentation des membres

Mme Houle présente les objectifs du CÉ, de la rencontre de ce soir et fait un rapide tour de table des personnes présentes à la réunion.

3. Questions du public

Les membres du public présents sont Sophie Séguin et Claire Valles. Toutes deux ont soumis au préalable leurs candidatures aux postes de membres de la communauté.

4. Adoption de l'ordre du jour

Les modifications suivantes de l'ordre du jour sont apportées :

- Mme Karine Barrette demande d'ajouter les points suivants sous Varia : cour d'école, transport scolaire, sécurité aux abords de l'école, qualité de l'eau, réunion du 6 novembre
- Un membre demande d'ajouter les points suivants sous Varia: site web de l'école
- Le point 13.5 de la direction est avancé au point 13.1
- Le point 15 *Correspondance reçue* est ajouté.

L'adoption de l'ordre du jour, avec modifications, est

proposée par : Victoria Cohene

appuyée par : Véronique Joron

adoptée à l'unanimité.

5. Élections et nominations – CÉ 2019-2020

5.1. Élections des officiers (président, v-p, trésorier et secrétaire)

Mme Cohene, présidente sortante, explique que les membres parents se sont rencontrés préalablement au présent conseil d'établissement et qu'elles se sont mises d'accord sur les nominations aux différents postes pour la prochaine année.

Les membres suivants sont nommés : Mme Karine Barrette est nommée au poste de Présidente, Mme Victoria Cohene est nommée au poste de Vice-présidente, Mme Caroline Decaluwe est nommée au poste de Trésorier, Mme Claudie Vigneault est nommée au poste de Secrétaire et Tania Naim est Déléguée de l'ESCO au Comité de parents de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

5.2. Nominations des membres de la communauté

La présidente présente les trois candidatures écrites reçues à titre de membre de la communauté: Sophie Séguin, Maya Chammas et Claire Valles^[FL1]. Les trois candidatures avaient été acheminées au préalable par courriel à l'ensemble des membres du CÉ afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Après discussion entre les membres du CÉ sur les candidatures soumises, Mme Sophie Séguin et Mme Maya Chammas ont été élues à la majorité lors d'un vote durant lequel les candidates se sont retirées.

La candidate non retenue Claire Valles reste comme membre du public pour le reste de la présente séance. La présidence remercie Mme Valles pour son intérêt envers le CÉ.

5.3. Dénonciation d'intérêts (LIP 70)

Mme Houle explique la nécessité pour tous les membres du CÉ de déclarer tout conflit d'intérêt potentiel en début d'année en remplissant au besoin la dénonciation d'intérêts (*LIP 70*).

Mme Naim présente une situation qui ne constitue pas un conflit d'intérêt mais qu'elle souhaite exposer aux membres par souci de transparence. Mme Naim a déjà consigné cette situation dans un document qui a été remis à la direction à des fins de référence. Mme Naim remplit néanmoins le formulaire de dénonciation d'intérêt.

5.4. Gardien/ne du temps

Mme Émanuelle Afonso-Huot est choisie à titre de gardienne du temps des réunions du CÉ pour l'année 2019-2020.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2019

Aucune modification n'est demandée au procès-verbal du 19 juin 2019, qui a été acheminé par courriel au préalable à tous les membres du CÉ.

L'adoption du procès-verbal du 19 juin 2019 corrigé est proposée par : Tania Naim
appuyée par : Caroline Decaluwe
adoptée à l'unanimité.

7. Suivi au procès-verbal

Défibrillateur

Mme Houle explique au CÉ que la présence d'un défibrillateur n'est pas exigée dans un établissement scolaire primaire. Néanmoins, la CSMB explique que les coûts associés au défibrillateur seraient de l'ordre de 1500 à 1750\$ (coût du matériel et de l'installation), que ces frais ne sont pas financés par la commission scolaire et qu'ils doivent donc être assumés par l'école. La durée de l'appareil et des pads est de 3 à 5 ans. Une formation est disponible pour le personnel pour la manipulation de cet appareil, par la compagnie qui le vend. Le CÉ se prononce en faveur de l'acquisition d'un défibrillateur.

Néanmoins, avant d'aller de l'avant avec ce projet, le CÉ demande à Mme Houle de valider les points suivants :

1. Les coûts afférents à l'entretien et à la maintenance de l'appareil ou l'existence de d'autres frais cachés;
2. La possibilité d'acquérir l'appareil par une autre voie que le fournisseur habituel de la CSMB, par exemple par un don d'un parent.

8. Adoption du calendrier des rencontres CÉ 2019-2020

Le calendrier des rencontres pour l'année 2019-2020 est désormais le suivant : 16 octobre, 12 novembre, 11 décembre, 21 janvier, 10 mars, 28 avril, 26 mai. Le repas du CÉ sera servi le 11 décembre 2019.

proposée par : Mme Victoria Cohene
appuyée par : Mme Caroline Decaluwe
adoptée à l'unanimité.

9. Adoption des Règles de régie interne du CÉ

Avant la présente séance du CÉ, un document rappelant les règles de régie interne du comité a été distribué aux membres.

Après discussion, les modifications suivantes sont apportées :

- Au point 8, 4^e paragraphe, la phrase suivante est retirée : *“La personne qui prend la parole doit toujours s'adresser à la présidence.”*
- Au point 11, le paragraphe est modifié pour ceci : *“L'heure prévue de la fin des rencontres est de 20h30. À l'heure de fin prévue, la présidente demande aux membres, vote à l'appui, s'ils acceptent de prolonger la séance de 15 minutes, ou de reporter la séance et les points non discutés à la prochaine séance. Après la fin de cette première période de 15 minutes, la présidente demande aux membres, vote à l'appui, s'ils acceptent de prolonger la séance de 15 minutes supplémentaires, ou de reporter les points discutés à la prochaine séance.”*

Les règles avec modifications sont reconduites pour l'année 2019-2020.

proposée par : Caroline Decaluwe
appuyée par : Karine Barrette
adoptée à l'unanimité.

10. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ

Le budget de fonctionnement alloué pour l'année 2019-2020 au CÉ est de 375\$. Ce budget étant dépensé à la discrétion des membres du CÉ, il est convenu d'adopter un fonctionnement similaire à celui de l'année dernière. Le budget sera donc utilisé pour l'achat de breuvages et de nourriture pour un repas qui se tiendra lors de l'une des séances de CÉ.

proposée par : Victoria Cohene
appuyée par : Tania Naim
adoptée à l'unanimité.

11. Approbation des activités intégrées et sorties éducatives 2019-2020

Mme Houle présente aux membres la liste des activités intégrées par niveau. Elle explique que ces activités sont financées par les deux nouvelles mesures gouvernementales relativement à la qualité éducative.

La liste des activités intégrées est approuvée.
Proposée par : Tania Naim
Appuyée par : Victoria Cohene
Approuvée à l'unanimité.

12. Approbation d'utilisation des locaux pour activités

Mme Houle explique que les directions des trois écoles Saint-Clément se sont rencontrées et se sont entendues sur une politique commune à ce sujet. Les enseignants peuvent louer les locaux disponibles sans frais, notamment aux fins de tutorat. Les directions proposent que les frais de location des locaux utilisés par les gens provenant de l'extérieur soient maintenus à 5\$/h, plutôt qu'au tarif de 10\$/h recommandé par la commission scolaire. Ces locaux sont essentiellement utilisés par des gens de l'extérieur dans le but d'offrir des activités aux élèves de l'ESCO.

Proposée par : Marie-Ève Meilleur Prud'homme
Appuyée par : Véronique Joron
Approuvée à l'unanimité.

13. Rapports et informations

13.1 Direction

Mme Houle informe les membres sur des points suivants :

- Photo scolaire : les photos scolaires ont été prises le 25 septembre. Mme Houle est satisfaite du fournisseur de service mais n'exclut pas de faire affaire avec un autre fournisseur l'année prochaine.
- Comité vert : Mme Houle explique que le comité vert mettra en place plusieurs initiatives de sensibilisation à l'environnement. Entre autres choses, dès octobre, les parents seront sollicités par le projet de la boîte à lunch zéro déchet.

- Cour d'école : Mme Houle explique qu'un comité interne constitué de plusieurs enseignants et membres du personnel de soutien a été formé afin d'évaluer la dynamique dans la grande cour et de trouver des solutions pour accommoder le nombre grandissant d'élèves. Depuis l'arrivée des classes modulaires, certaines zones de la grande cour étaient surpeuplées alors que d'autres étaient sous-utilisées, causant des difficultés pour les enseignants de surveiller adéquatement les élèves. Deux personnes du SDG sont désormais présentes lors des récréations afin d'offrir un soutien aux professeurs. Des tracés au sol ont été réalisés, par un membre du personnel, sur la partie asphaltée afin de rendre cette zone plus attrayante. La situation semble s'améliorer mais le comité se penche sur davantage de solutions. La présidente souligne l'intérêt d'un membre parent à faire partie de ce comité pour offrir son aide et son soutien, bien que la direction ne le juge pas nécessaire pour l'instant.
- Service de garde : Mme Houle présente aux membres un exemple d'ordre du jour de réunions internes hebdomadaires réalisées par le personnel du service de garde. Cet ordre du jour présente la variété des enjeux qui y sont abordés avec le personnel au cours de ces rencontres.
- Prévention des difficultés en langage écrit et oral : Mme Houle explique les initiatives mises en place par certains enseignants concernant le dépistage précoce de difficultés langagières, soit le Projet PREV, auquel participent des enseignants du préscolaire et de la 1^{re} année du 1^{er} cycle.
- Conférence : Mme Houle propose une conférencière (Mme Isabelle Rouillier) qui serait disponible pour présenter une conférence aux parents sur des outils facilitant une saine gestion des devoirs. Mme Houle fera suivre la biographie et les informations relatives à cette conférence aux membres. Il a été entendu que le sujet des conférences sera abordé dans une séance ultérieure.

13.2. Comité des parents de la CSMB

Mme Naim informe que le Comité des Parents de la CSMB (représentant 98 écoles) ne s'est pas encore rencontré cette année. Elle explique que, comme pour les années antérieures, la commission scolaire met à disposition des écoles une somme allouée pour l'organisation de conférences pour soutenir les parents. Ces conférences doivent être proposées par les CE, puis entérinés par le Comité des parents. Mme Naim invite les membres à réfléchir à des sujets pertinents de conférences et à les communiquer lors de la séance du 12 novembre.

13.3. OPP

La présidence lit aux membres le rapport de Mme Virginie Longpré, qui fait état des activités de bénévolat tenues depuis le début de l'année ainsi que celles à venir, dont les suivantes :

- Photo scolaire : 10 parents bénévoles ont participé à cette activité. Le recrutement s'est fait directement par Mme Longpré à la sortie des classes, car elle n'avait pas encore la liste des parents bénévoles à cette date puisque l'activité se déroulait très tôt dans l'année.
- Halloween : Une quinzaine de bénévoles ont participé à la décoration de l'ESCO, de même qu'aux nombreuses activités organisées dans les classes, via le réseau de marraines.
- Élections : L'ESCO a lancé un sondage auprès des enseignants pour valider la dynamique d'un conseil d'élèves. Un nouveau modèle sera constitué tout au cours de l'année pour mieux répondre aux enjeux et aux défis de ce projet et pour développer le leadership de plusieurs élèves.

- Vaccination des élèves de 4^e année (phase 1 de 2) : 5 parents bénévoles de 4^e année ont supervisé le bon déroulement et offert du soutien aux enfants. La phase 2 aura lieu le 3 avril 2020.
- Collecte des denrées à Noël : le processus de collecte des denrées à Noël doit être revu et repensé car la logistique actuelle est complexe.
- Mois de la nutrition : une nouvelle formule s'impose, car le projet devient lourd à porter pour diverses raisons (nombre d'élèves grandissant, recherche fastidieuse de commanditaires, dérangement dans les classes, etc). Un comité de réflexion a été mis sur pied par l'OPP pour analyser le projet. L'OPP souhaite bénéficier des commentaires des enseignants sur le sujet. L'Escouade santé aimerait proposer un Salon de la nutrition.
- Semaine des enseignants : Elle aura lieu en mars prochain. Un sous-comité mené par Mmes Victoria et Katie Cohene met sur pied une merveilleuse semaine pour les enseignants. Plusieurs bénévoles sont invités à contribuer en préparant des gâteries. En réponse à une question d'un membre, Mme Victoria Cohene confirme qu'au fil de l'année, tant le service de garde que la direction et les enseignants sont honorés, de différentes façons.

13.4. Fondation Saint-Clément

Mme Houle présente les priorités de la Fondation pour l'année 2019-2020. La somme de 15 000\$ contribuant au soutien des élèves à risque ou en difficulté est retenue. Également, grâce à un don très généreux provenant d'un parent, des sommes ont été allouées à chaque classe afin de permettre aux enseignants d'enrichir le matériel pédagogique de leur classe. Cette somme a été bonifiée pour les nouvelles classes, étant donné que les besoins pour l'ouverture d'une nouvelle classe sont très grands. Mme Houle explique que plusieurs dépenses ont déjà été effectuées depuis le début de l'année et que les enseignants ont, pour plusieurs, déjà profité de ces ressources. Enfin, concernant le virage technologique, Mme Houle explique que la priorité sera l'achat de Chromebook pour les 4^e année. Cette année, l'objectif de la Fondation est de 54250\$.

Comme il est 20h30, la présidente demande un vote pour une première prolongation de 15 minutes. Prolongation accordée à l'unanimité.

13.5. Service de garde

Mme Marie-Claude Gauthier informe le CÉ des inscriptions au SDG cette année : 277 élèves le matin, 632 le midi et 335 après l'école. Elle précise que le personnel du SDG est constitué d'une quarantaine de personnes. Elle énonce la liste des formations offertes au personnel du SDG en 2019-2020.

Pour référence, Mme Gauthier présente également un exemple de liste d'activités mises en place par niveau par l'équipe du SDG pour les élèves, après l'école.

Un membre communique à Mme Gauthier l'inquiétude de certains parents quant au ton employé et à la langue de communication parfois utilisée entre des membres du personnel. Le membre explique également qu'il est difficile pour un enfant ou son parent de communiquer ses commentaires auprès du SDG, soit parfois parce qu'il ne connaît pas le nom de l'intervenante concernée, ou parfois par peur de représailles. Le membre suggère la mise en place d'un mécanisme facilitant la démarche. Un membre enseignant propose que le processus soit anonyme afin d'éviter un inconfort si un membre du personnel est témoin d'une situation qu'il souhaite rapporter. Un membre propose que les membres du personnel

portent une carte d'identification pour que les enfants puissent les nommer et mieux les reconnaître. Mme Gauthier prend note de ces préoccupations et affirme qu'elle en discutera avec l'équipe. Mme Houle explique aux membres que les membres du personnel ont été récemment sensibilisés à l'importance de l'approche à adopter, soit une approche bienveillante et inclusive, malgré les défis du quotidien.

Concernant les activités parascolaires, un membre enseignant exprime que l'offre d'une activité parascolaire au préscolaire dès la session d'automne ne suivait pas la recommandation de certains enseignants émise l'an dernier. Un membre parent explique que le CÉ s'était prononcé l'an dernier en faveur d'une offre d'activité parascolaire au préscolaire dès l'automne, notamment parce que les familles intéressées iraient de toute façon inscrire les enfants d'âge préscolaire à une activité offerte dans un autre centre, au besoin.

Comme il est 20h47, la présidente demande un vote pour une deuxième prolongation de 15 minutes. Prolongation accordée à l'unanimité.

14. Varia

14.1. Cour d'école

Ce point a été abordé précédemment au point 13.1.

14.2. Transport scolaire

La présidente énonce les inquiétudes de certains parents concernant le retard du transport scolaire depuis le début d'année. Une partie du retard serait explicable par l'absence d'un conducteur stable sur une longue période de temps. La direction précise que la situation s'est améliorée depuis le début d'octobre. Pour soutenir l'école, Mme Naim propose de rapporter cette situation au Comité de parents de la CSMB pour demander s'il serait possible d'ajouter un circuit. Également, les travaux de rénovation sur le pont Cornwall, qui auront lieu sous peu, pourraient causer des délais supplémentaires, étant donné que l'ESCO est desservie par des autobus qui effectuent les circuits de Saint-Clément-Est a priori. Il est entendu que la direction suit ce dossier de près et pourrait l'aborder lors de la rencontre avec la Ville le 6 novembre.

14.3. Sécurité aux abords de l'école

Cet aspect demeure un enjeu pour les membres du CÉ, malgré les améliorations remarquées par des membres du personnel. Plusieurs pistes de solution sont discutées, notamment: demander un agent de sécurité ou une brigadière supplémentaire au coin de la rue Algonquin et St-Clare, permettre une entrée sur Algonquin avec une zone de débarcadère similaire à la rue Mitchell et transformer la rue Algonquin en sens unique, ou encore fermer la rue Mitchell à la circulation entre St-Clare et Lucerne. Un sous-comité constitué de Mmes Sophie Séguin, Tania Naim, Nathalie Houle et Marie-Claude Gauthier se penchera sur cette question pour trouver des solutions.

14.4. Qualité de l'eau

À la suite des articles parus dans les médias sur la présence de plomb dans l'eau des écoles, la présidente demande à la direction l'état de la situation à l'ESCO. La direction affirme qu'en juillet dernier, des analyses d'eau ont été effectuées à l'ESCO et que les résultats rencontraient les normes provinciales établies, selon la CSMB. Mme Houle a reçu l'assurance que la CSMB va se conformer aux récentes exigences du ministère, en vérifiant à nouveau le taux de plomb dans l'eau et en procédant prochainement à de nouveaux tests à l'ESCO à aux autres écoles. En réponse à une question sur la nature des tests de dépistage (la presse écrite récente a démontré des divergences entre le protocole du test de dépistage de Santé Canada et celle du gouvernement du Québec), Mme Houle informe que les tests effectués et l'interprétation des tests seront effectués suivant les directives du ministère.

14.5. Rencontre du 6 novembre

Étant donné l'heure avancée, il a été entendu que les membres peuvent écrire directement à Mme Houle et Mme Barrette leurs recommandations de points et demandes que la direction pourrait aborder lors de la prochaine rencontre avec les représentants de la ville, du SPVM, de la sécurité publique et des directions des autres écoles Saint-Clément prévue le 6 novembre.

14.6 Site web de l'ESCO

Un membre demande que le site de l'école soit mis à jour avec les dates des séances du CÉ pour l'année 2019-2020. La direction répond que cela sera fait sous peu.

15. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

16. Levée de la séance à 21h05

Proposée par : Karine Barrette
Appuyée par : Marie-Ève Meilleur Prud'homme
Adoptée à l'unanimité.

Prochaine réunion :

12 novembre 2019